

Contrat de service

À: Yannick Dufresne, Simon Coulombe, Sébastien Tremblay, Dietlind Stolle, Corentin Kerckhove,

Mickael Temporão, Émilie Dionne, Catherine Ouellet

De: Microsoft Office User

Date : 17 juin 2022

Re: Contrat de service pour le projet « Datagotchi : les élections générales québécoises de 2022 »

(2022-181)

Le présent contrat est conclu entre l'équipe de recherche de M. Yannick Dufresne dans le cadre du projet *Datagotchi : les élections générales québécoises de 2022 (2022-181)* et M. Youri Rivest, directeur à Synopsis Recherche Marketing Inc.

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Objet du contrat

Le présent contrat vise le déploiement de deux questionnaires nécessaires à la réalisation de deux études pilotes pour le projet *Datagotchi : les élections générales québécoises de 2022.* Pour chacun des deux sondages, cela comprend la collecte et l'hébergement initial des données par Synopsis et le transfert sécuritaire des données par Synopsis vers l'équipe de recherche de M. Dufresne.

2. Durée et délai de réalisation de la prestation

Les tâches que représentent la soumission d'un questionnaire pour l'étude pilote, la collecte des données, l'hébergement des données, la préparation des fichiers de même que le transfert des données à M. Dufresne et son équipe de recherche seront réalisées sur une période d'environ mois, entre le juin 2022 et août 2022 (après réception de l'approbation éthique de l'Université Laval).

3. Exécution de la prestation

Synopsis soumettra à une reprise un questionnaire au panel web de Léger Opinion (LEO). Pour chacun des sondages, l'échantillon visé est composé d'environ 1500 répondants âgés de 18 ans ou plus et vivant dans la province de Québec. Seules les personnes correspondant à ces critères seront sollicitées.

Le recrutement des participants aux études pilotes se déroulera exclusivement par courriel et sur le portail LegerOpinion.com des membres sélectionnés entre environ le juin et août 2022. Le formulaire de consentement et les questionnaires seront accessibles aux personnes invitées par LEO à participer. Une compensation est prévue pour les participants du panel qui remplissent le questionnaire. Des points échangeables, 500 points (.50 cents) par tranche de cinq (5) minutes, et des chances aux tirages organisés par Léger Opinion seront offerts.

En cliquant sur le lien du questionnaire, les répondants seront redirigés directement sur les serveurs sécurisés de Synopsis. Les données seront hébergées sur ces mêmes serveurs avant d'être transférées selon le format anonymisé sur les serveurs de VALÉRIA utilisés par l'équipe de recherche de M. Dufresne. Synopsis ne sera pas responsable de l'analyse de données, mais pourrait être amené à réaliser certaines tâches de domestication (par ex. nettoyage) des données nécessaires à ce transfert. Les données seront détruites des serveurs de Synopsis dans les quatre (4) semaines suivant leur transmission à l'équipe de recherche de M. Dufresne. Les données ne sont pas collectées sur un serveur de Léger Opinion et sont donc non accessibles à Léger Opinion.

Léger Opinion est seulement responsable de relayer l'invitation à participant à des personnes éligibles de leur panel (voir format de l'invitation utilisée par Léger Opinion). Les personnes intéressées sont ensuite dirigées vers le questionnaire sur le serveur de Synopsis pour répondre aux questions. Synopsis paiera Léger Opinion pour ce service.

4. Conditions de partage des données

Dans aucun cas, Synopsis ne peut partager, vendre, céder ou diffuser les données récoltées dans le cadre de l'étude pilote de *Datagotchi : les élections générales québécoises de 2022* à des tiers. Elles sont la propriété exclusive de la Chaire de recherche en enseignement des sciences sociales numériques de l'Université Laval et des membres de l'équipe de recherche (tel qu'approuvés par le comité éthique de l'Université Laval).

5. Modalités financières

Le coût pour l'ensemble des travaux est de 10\$ par entrevue complétée. L'équipe de *Datagotchi s'engage* à verser l'ensemble du montant avant la réception de la base de données. Les taxes applicables sont en sus.

6. Entrée en vigueur et fin du contrat

7. Signature des parties

Yanniel desfresse	17 juin 2022
Yannick Dufresne	Date
Gouri Rivest	17 juin 2022
Youri Rivest	Date